

Voilà
comment
nous
protéger!

Coronavirus : informations actualisées pour les personnes avec une maladie des poumons et des voies respiratoires

Le nouveau coronavirus (SRAS-CoV-2) continue de se propager en Suisse. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a donc édicté des règles de conduite qui peuvent protéger contre l'infection. Le nouveau coronavirus est particulièrement dangereux pour les personnes âgées de 65 ans et plus et pour toute personne ayant des antécédents de maladies respiratoires et pulmonaires. Nous conseillons à ces personnes de veiller tout particulièrement à respecter les recommandations actuelles de l'Office fédéral de la santé publique

Asthme sévère



Dans la population suisse, environ 2 à 8 % des personnes sont atteintes d'asthme. Cependant, seule une petite proportion d'entre eux souffre d'asthme sévère. Vous souffrez d'asthme grave si votre médecin vous l'a dit et si vous avez actuellement besoin d'une immunothérapie ou d'un autre médicament à dose moyenne/élevée (par exemple Symbicort ou Foster) quotidiennement et pas seulement en cas de besoin.

Recommandation: La majorité des patients asthmatiques (95% de l'ensemble des patients asthmatiques) devraient suivre les recommandations générales de l'OFSP. Ils ne sont pas particulièrement en danger. Toutefois, les personnes souffrant d'asthme sévère doivent se protéger contre les infections et suivre les mesures prévues pour les personnes particulièrement à risque. Si les symptômes s'aggravent, ils doivent contacter un médecin par téléphone.

BPCO



En Suisse, plus de 5% des adultes souffrent de BPCO (Maladie pulmonaire obstructive chronique). Cela représente environ 400 000 personnes. Il s'agit d'une maladie pulmonaire chronique, non infectieuse et incurable, qui progresse lentement.

Recommandation: Tous les patients et patientes ayant reçu un diagnostic de BPCO appartiennent au groupe de personnes particulièrement à risque. Ils doivent se protéger et suivre les mesures prévues pour les personnes particulièrement à risque. Si les symptômes s'aggravent, ils doivent contacter un médecin par téléphone.

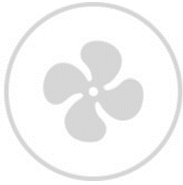
Apnée du sommeil



En Suisse, on estime à 150 000 le nombre de personnes souffrant d'apnée du sommeil. Les personnes souffrant d'apnée du sommeil ont de brèves interruptions de la respiration pendant leur sommeil. Les brefs arrêts respiratoires rendent impossible un sommeil réparateur.

Recommandations: La majorité des personnes souffrant d'apnée du sommeil sont censées suivre les recommandations générales de l'OFSP et ne sont pas particulièrement menacées. D'autre part, les personnes souffrant d'apnée du sommeil âgées de plus de 65 ans ou souffrant de maladies concomitantes doivent prendre des précautions particulières et suivre les mesures prévues pour les personnes particulièrement à risque. Si les symptômes s'aggravent, ils doivent contacter un médecin par téléphone.

Personnes ventilées à domicile



La ventilation à domicile est une forme de thérapie pour les patients dont la respiration est altérée. Ils reçoivent une ventilation mécanique temporaire ou permanente en ambulatoire. Des maladies très différentes font que les poumons ne sont plus en mesure de remplir leur fonction de manière adéquate.

Recommandation: Tous les patients et patientes qui sont ventilé(e)s à domicile appartiennent au groupe des personnes particulièrement à risque. Ils doivent se protéger et suivre les mesures prévues pour les personnes particulièrement à risque. Si les symptômes s'aggravent, ils doivent contacter un médecin par téléphone.

Mesures pour personnes particulièrement à risque

- Réduisez au minimum les visites de la famille, des amis et des connaissances. Les mesures générales de protection doivent être strictement respectées.
- Évitez pour l'instant les visites d'enfants et d'adolescents ainsi que de personnes présentant des symptômes grippaux.
- Les visiteurs adultes sans symptômes de grippe et les personnes vivant sous le même toit respectent strictement les mesures de protection de la campagne de l'OFSP "Voilà comment se protéger".
- Les personnes particulièrement menacées devraient...
 - ne pas avoir de contact avec des personnes malades
 - s'abstenir de se rendre dans les hôpitaux et les EMS
 - éviter les transports publics et les lieux très fréquentés (cinéma, concerts, etc.)
 - Faire faire des achats par des parents/amis ou faire des courses en dehors des heures de pointe

Pour des informations nouvelles et actualisées, veuillez consulter le [site Internet de l'OFSP](#) pour les personnes à risque ou contacter le service d'information : +41 58 463 00 00, 24 heures sur 24.

Présidence SSP

Prof. Dr. med. Christophe von Garnier



Prof. Dr. Martin H. Brutsche



Prof. Dr. Laurent P. Nicod



Ligue pulmonaire Suisse

Dr. med. Jörg Spieldenner



Thomas Burgener

